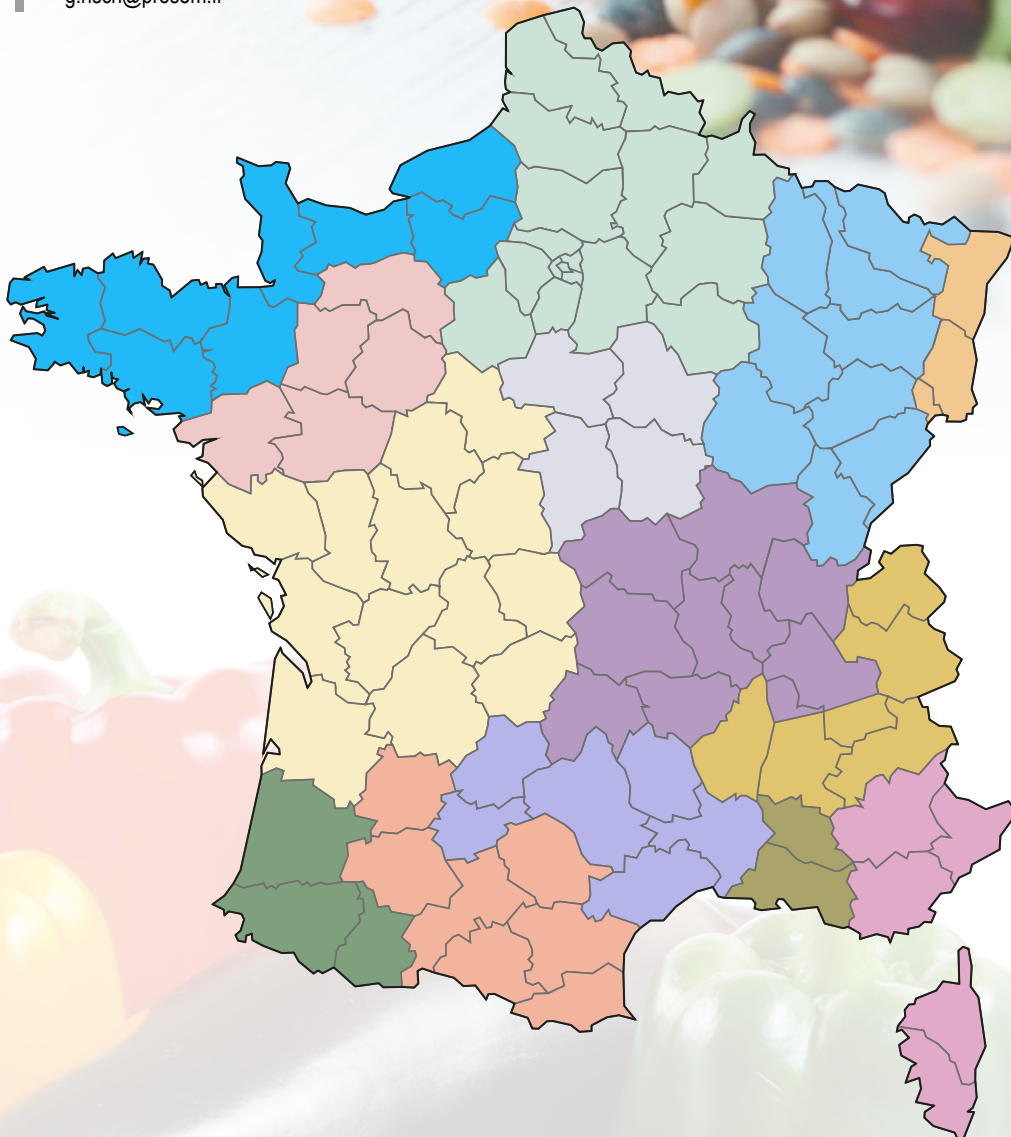




**SEMENCES POTAGÈRES
CATALOGUE NOUVEAUTÉS
ET SPÉCIALITÉS 2025**



Alexandre Coze06 40 71 82 54
a.coze@prosem.fr**Arnaud Maestriperi**06 76 25 18 41
a.maestriperi@prosem.fr**Emmanuel Dorel**06 82 32 86 90
e.dorel@prosem.fr**Eric Georges**06 42 09 68 67
e.georges@prosem.fr**Jean-Baptiste Deschamps**07 86 52 55 96
jb.deschamps@prosem.fr**Jean-Michel Douay**07 50 55 11 35
jm.douay@prosem.fr**Joël Bonneau**06 07 39 76 70
j.bonneau@prosem.fr**Joël Frontini**06 42 87 85 73
j.frontini@prosem.fr**Jonathan Brenner**06 70 23 04 34
j.brenner@prosem.fr**Marc Kozdeba**06 03 97 74 12
m.kozdeba@prosem.fr**Maxime Koch**07 72 51 80 25
m.koch@prosem.fr**Mickaël Vaquaise**07 50 75 41 96
m.vaquaise@prosem.fr**Serge Pilat**06 80 46 03 97
s.pilat@prosem.fr**Tristan Vuillemin**06 78 30 68 31
t.vuillemin@prosem.fr**Responsable des ventes****Germain Risch**06 42 02 14 05
g.risch@prosem.fr**Direction****René Richert**06 09 69 53 84
r.richert@prosem.fr**SITE INTERNET** www.prosem.fr

Retrouvez tous nos catalogues sur notre site dans l'onglet téléchargements.

SERVICE COMMERCIAL

03 89 29 87 06

info@prosem.fr
commande@prosem.fr

17 rue André Kiener, 68000 COLMAR



Basilic Prospera[®] Active F1

Nouvelle génération de basilic avec une résistance (IR) au **mildiou** (*Peronospora belbahrii*) DM-0, DM-1 et à la **fusariose** (*Fusarium oxysporum*) Fob. Ces dernières décennies, le mildiou du basilic est apparu, causant de grosses pertes pour la production. Issu de plusieurs années de recherche, le basilic prospera résulte du croisement entre des souches sauvages résistantes et des basilics de type Grand Vert.

Ces croisements donnaient habituellement des plantes stériles, mais la prouesse des chercheurs a été de trouver une nouvelle méthode pour produire des graines. Chose faite ! Cette série, qui garde les caractéristiques du basilic Genovese (de grandes feuilles bombées) a prouvé qu'elle possède le **meilleur niveau de résistance actuel sur le marché**. La tenue des plants et feuilles après récolte est très bonne ; **le niveau d'arômes excellent**.



Basilic PROSPERA[®] ACTIVE NOGA (23-32H) F1

Nouveauté dans le type Genovese, avec la nouvelle résistance **IR mildiou** (*Peronospora belbahrii*) DM0-DM1 et **fusariose** (Fob). Plante suffisamment haute pour une utilisation en bouquet. Son feuillage est robuste et vert foncé.



Basilic PROSPERA[®] ACTIVE AYA (23-23C) F1

Nouveauté semi-compacte dans le type Genovese avec la nouvelle résistance **IR mildiou** (*Peronospora belbahrii*) DM0-DM1 et **fusariose** (Fob). Feuille incurvée nervurée, épaisse et verte foncée brillante. Sa tige robuste est très adaptée pour le bouquet.



Basilic PROSPERA[®] ACTIVE MIA (23-46C) F1

Nouveauté très compacte dans le type Genovese avec la nouvelle résistance **IR mildiou** (*Peronospora belbahrii*) DM0-DM1 et **fusariose** (Fob). Feuille incurvée, épaisse et verte foncée. Utilisation uniquement en pot.



Basilic PROSPERA[®] ROUGE F1

Cette variété offre une combinaison unique de **IR au mildiou DM0** et à la **fusariose** (Fob), tout en présentant de grandes feuilles de type Genovese. Elle se distingue par sa grande régularité et son port droit classique.



Basilic PROSPERA[®] THAÏ THAÏ F1

Type Thaï avec la nouvelle résistance **IR mildiou** (*Peronospora belbahrii*) DM0-DM1 et **fusariose** (Fob). La plante est moyennement compacte, avec une très bonne tolérance à la montaison. Feuilles de taille moyennes et de couleur vert clair au parfum frais. Utilisation en bouquet et en pot.



IR CYCLE
Alternaria brassicicola 85-120 j

Chou Brocoli IMPERATOR F1

| | Jan | Févr | Mars | Avril | Mai | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Déc |
|---------|-----|------|------|-------|-----|------|------|------|------|-----|-----|-----|
| Semis | | | | | | | | | | | | |
| Récolte | | | | | | | | | | | | |

Nouvelle référence non CMS, variété adaptée pour des récoltes fin d'été, d'automne et d'hiver. Sa pomme en dôme est dense avec un grain fin et un trognon assez gros, lui donnant un potentiel de rendement important. Très bonne tenue post récolte.



POIDS CYCLE
1,5-2 kg 150 j

Chou de Milan TCA 591 F1 *

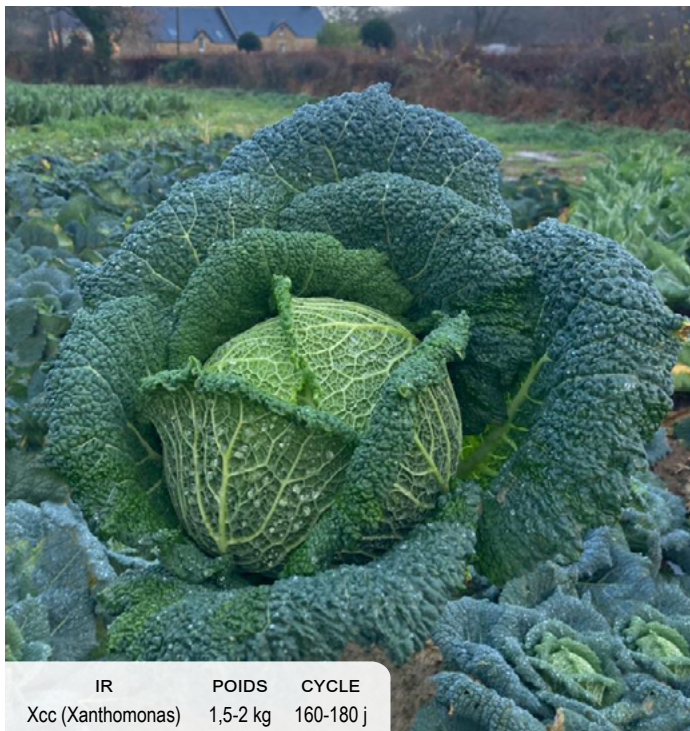
Cette variété permet de compléter la gamme pour des récoltes de novembre à janvier. Bonne tolérance au froid et aux maladies dans les zones côtières en Bretagne et Normandie.



CYCLE
100 j

Chou Kale TZ 8276 F1 *

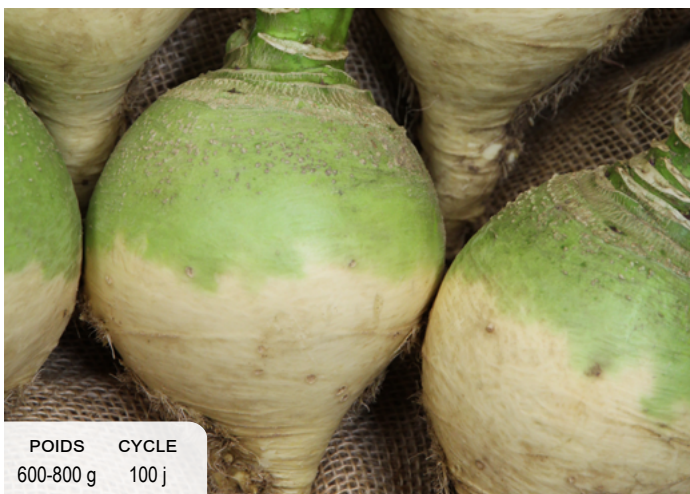
Variété très productive pour récoltes d'automne et d'hiver. Plante érigée facile à récolter. Très belle couleur vert foncé de belle présentation commerciale.



IR POIDS CYCLE
Xcc (Xanthomonas) 1,5-2 kg 160-180 j

Chou de Milan TCA 619 F1 *

Nouvelle génétique qui permettra de finir la saison avec un cycle long de 160-180 jours. Sa très bonne tenue au froid lui confère un large créneau de production pour des récoltes de décembre à mars.



POIDS CYCLE
600-800 g 100 j

Chou Rutabaga SKERNE F1

| | Jan | Févr | Mars | Avril | Mai | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Déc |
|---------|-----|------|------|-------|-----|------|------|------|------|-----|-----|-----|
| Semis | | | | | | | | | | | | |
| Récolte | | | | | | | | | | | | |

Racines très homogènes avec un fort % en 600 – 800 gr. Bonne tenue à l'oïdium. Très belle coloration externe et interne.

* Variété en cours d'inscription

Courgette



Courgette APOGIA (HMC 24-776) F1

Amélioration de la courgette Gloria F1 pour le sous abri précoce. La vigueur peut être plus importante en conditions difficiles. Les rendements en 1^{er} choix sont supérieurs avec une très belle qualité de fruits.



Concombre PS 59300 F1 *

Son créneau de production en hors-sol est recommandé pour les secondes et troisièmes plantations. Le fruit est de couleur vert foncé dans un calibre régulier. Son atout majeur réside dans sa tolérance intermédiaire au nouveau virus CGMMV.

| | |
|-----------|----------|
| HR | LONG. |
| Px, CGMMV | 30-33 cm |



Concombre DASHER F1

Variété très productive avec de beaux fruits vert foncé. Très rustique ayant une bonne tenue à l'oïdium et au mildiou. Recommandée pour le plein champ.

| | |
|------------------|----------|
| IR | LONG. |
| CMV, Px, Co, Ccu | 20-25 cm |

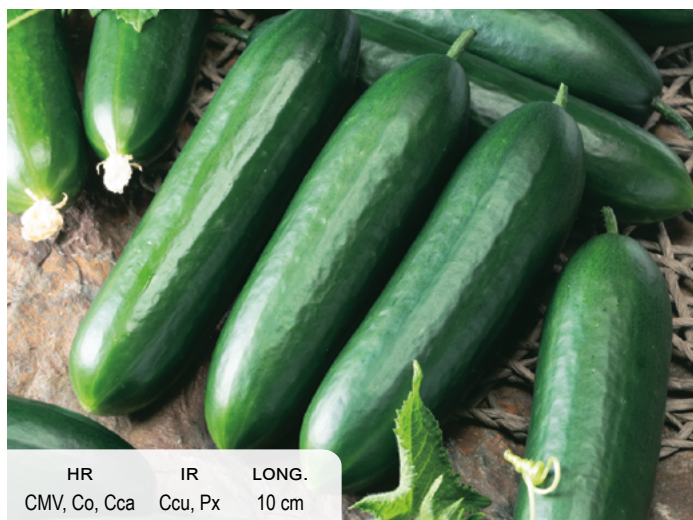
Concombre



Concombre PS 53200 F1 *

Son créneau de production est recommandé pour les premières plantations de janvier en hors-sol, culture parapluie ou en V. Le fruit est bien droit et bouté de couleur vert foncé. Son atout majeur réside dans sa tolérance intermédiaire au nouveau virus CGMMV.

| | |
|-----------|----------|
| IR | LONG. |
| Px, CGMMV | 30-32 cm |



| | | |
|--------------|---------|-------|
| HR | IR | LONG. |
| CMV, Co, Cca | Ccu, Px | 10 cm |

Concombre SNACK F1

Plante précoce ayant des fruits uniformes de très bonne qualité gustative. Variété parfaite pour la récolte du mini-concombre. Variété multi pistillaire, d'où une productivité très importante en nombre de fruits.



| | |
|-----|----|
| HR | IR |
| Foc | Px |

Porte-greffe Concombre ANCORA F1

Porte-greffe Moschata. Il est d'une très bonne vigueur comparable au Maxima-Moschata utilisé traditionnellement pour le greffage concombre. Cette typologie de croisement n'est pas recommandée en conditions froides, car moins végétative, il est donc préférable de la privilégier pour une production en saison et arrière-saison. La générativité est assez similaire aux références Maxima-Mochata. La qualité de fruit est très bonne avec l'absence de pruine sur l'épiderme, ce qui donne un fruit brillant. Il a été démontré qu'il a une meilleure tolérance aux nématodes que les portes-greffes utilisés à ce jour.

* Variété en cours d'inscription



Courge ODETTTE F1

Plante vigoureuse, fruits de forme plus traditionnelle que certains autres hybrides. Le fruit arrive à maturité bien avant la référence population. Très homogène et lourd avec des fruits parfois plus compacts et denses. La chair est bien colorée et de bonne qualité. Très bonne aptitude à la conservation.



Courge potimarron N°148 F1

De forme ronde à légèrement plat, sa couleur rouge est intense. Plante coureuse et vigoureuse avec une bonne accroche de fruits. Sa qualité gustative est remarquable, une coloration interne orange intense avec une petite cavité grainière. Parfait complément de gamme avec Flexi Kuri, cette variété est de taille légèrement inférieure, très groupée.



Courge butternut VAIANA F1

Votre atout qualité en frais. Bon niveau de productivité. Accroche groupée. Fruits avec une qualité interne remarquable et de hauts niveaux de brix et de matière sèche. Couleur de chair orange intense.



| POIDS | CYCLE |
|------------|-------|
| 0,6 - 1 kg | 110 j |

Courge MONTILLO F1

Mini musquée de Provence, très belle accroche de fruit murissant de façon parfaitement homogène. Les fruits de petites tailles sont très réguliers, en couleur et en forme. L'atout de cette variété réside dans la précocité, mûr à point dès début septembre même pour la moitié Nord France. Variété adaptée pour la vente à la pièce idéalement.



Courge HAMBRA F1

Plante coureuse. Fruits bien marqués très réguliers et bien dans le type. Très belle qualité commerciale et gustative.



Épinard



HR IR
Pe:1-1719 Pe:18

Épinard TALIABU F1

| | Jan | Févr | Mars | Avril | Mai | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Déc |
|-------|-----|------|------|-------|-----|------|------|------|------|-----|-----|-----|
| Semis | | | | | | | | | | | | |

Variété pour tous usages (jeunes pousses, teen et grandes plantes). Variété à cycle long, adaptée aux productions de plein été. Feuilles semi-cloquées, épaisses et d'un beau vert brillant.



HR IR
Pe:1-1719 Pe:18

Épinard PUKAPUKA F1

| | Jan | Févr | Mars | Avril | Mai | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Déc |
|-------|-----|------|------|-------|-----|------|------|------|------|-----|-----|-----|
| Semis | | | | | | | | | | | | |

Variété polyvalente pour tous les usages (jeunes pousses, teen et grandes plantes). Cycle court. Feuilles semi-cloquées très bien colorées. Port bien érigé.

Fenouil



Fenouil ETTORE F1

| | Jan | Févr | Mars | Avril | Mai | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Déc |
|------------|-----|------|------|-------|-----|------|------|------|------|-----|-----|-----|
| Semis Nord | | | | | | | | | | | | |
| Semis Sud | | | | | | | | | | | | |

Précoce, pour des récoltes de juillet à septembre, vigueur moyenne, feuillage foncé, bulbe rond et blanc. Bonne tolérance à la montaison.



Fenouil CRONO F1

| | Jan | Févr | Mars | Avril | Mai | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Déc |
|------------|-----|------|------|-------|-----|------|------|------|------|-----|-----|-----|
| Semis Nord | | | | | | | | | | | | |
| Semis Sud | | | | | | | | | | | | |

Variété très homogène et précoce à la vigueur moyenne pour des récoltes de fin d'été-automne. Son bulbe est bien rond et blanc avec une bonne tenue au champ.

Fève

Fève FABIOLA

| | Jan | Févr | Mars | Avril | Mai | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Déc |
|-------|-----|------|------|-------|-----|------|------|------|------|-----|-----|-----|
| Semis | | | | | | | | | | | | |

Variété de vigueur moyenne à cycle précoce, cosses longues de couleur vert foncé. Goût sucré.



LONG. NB DE GRAINES
PAR GOUSSE
20-23 cm 5-7

Échalote

Échalote CASSANDRE F1

| | Jan | Févr | Mars | Avril | Mai | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Déc |
|---------|-----|------|------|-------|-----|------|------|------|------|-----|-----|-----|
| Semis | | | | | | | | | | | | |
| Récolte | | | | | | | | | | | | |

Végétation érigée de vigueur moyenne, très bonne tolérance aux maladies fongiques. Demi-longue, très belle présentation commerciale à tuniques épaisses de coloration brun cuivrée. De précocité type P2.



Oignon



Oignon blanc OJL 24-15 F1 *

| | Jan | Févr | Mars | Avril | Mai | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Déc |
|-------|-----|------|------|-------|-----|------|------|------|------|-----|-----|-----|
| Semis | | | | | | | | | | | | |

Oignon blanc très précoce pour des récoltes de printemps. Son homogénéité de bulbe et sa couleur bien blanche sont des atouts pour une belle présentation en botte.

PRÉCOCITÉ
Mi-tardif

Oignon rouge OR 72-41 F1 *

| | Jan | Févr | Mars | Avril | Mai | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Déc |
|-------|-----|------|------|-------|-----|------|------|------|------|-----|-----|-----|
| Semis | | | | | | | | | | | | |

Variété mi-tardive de jours court, au feuillage vert foncé, dressé et aéré. Elle est très tolérante à la montée à graines et régulière dans sa productivité. Son puissant système racinaire forme des bulbes ronds, légèrement en toupie. Sa couleur rouge intense à tunique épaisse au calibre moyen 60-70mm.



Panais



CYCLE
140 j

Panais SABRE F1

Très belle racine élancée cylindro-conique, lisse et très blanche. Très bonne aptitude à la conservation et tenue de couleur blanc éclatant.

* Variété en cours d'inscription

Navet



CALIBRE
8-10 cm

Navet VAUBAN F1

Rave régulière et très dense, très bonne tenue du feuillage au froid, créneau d'hiver et hiver tardif. Récolte facile grâce aux petites attaches foliaires.

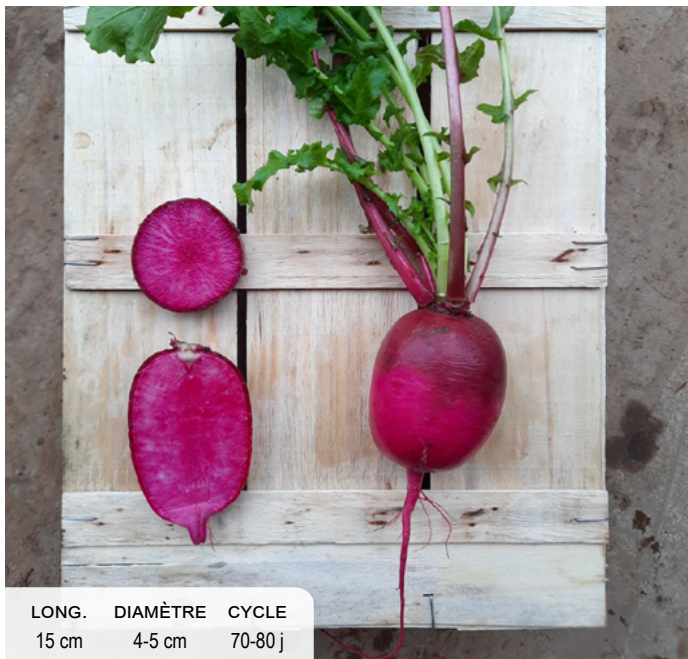


CALIBRE
8-10 cm

Navet OREGON F1

Navet de très belle présentation, très homogène. Pour les récoltes d'automne et d'hiver. Très tolérant à l'éclatement et au froid.

Radis



LONG. DIAMÈTRE CYCLE
15 cm 4-5 cm 70-80 j

Radis rave LIA CANDLE F1 *

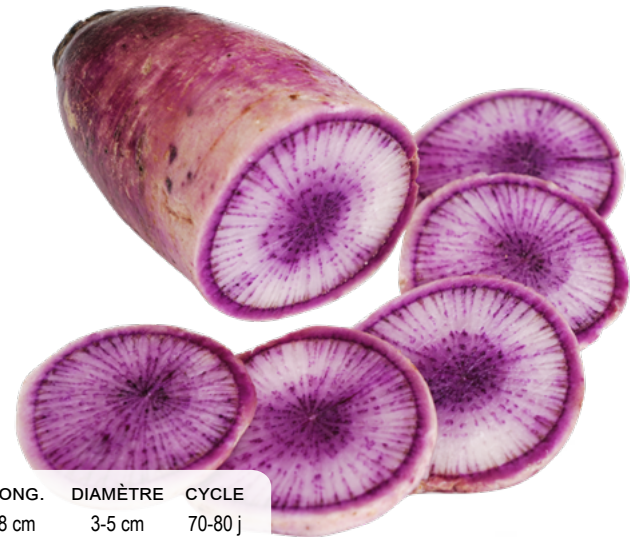
| | Jan | Févr | Mars | Avril | Mai | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Déc |
|---------|-----|------|------|-------|-----|------|------|------|------|-----|-----|-----|
| Semis | | | | | | | | | | | | |
| Récolte | | | | | | | | | | | | |

Radis rave de forme demi-longue, d'une très belle coloration externe rouge foncé et à la chair d'un beau rouge intense. Sa saveur est douce et juteuse. Semis à privilégier en jours décroissants après le 15 juillet pour éviter la montée à graines. Bonne tolérance à l'éclatement.

Radis rave PINK CANDLE F1 *

| | Jan | Févr | Mars | Avril | Mai | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Déc |
|---------|-----|------|------|-------|-----|------|------|------|------|-----|-----|-----|
| Semis | | | | | | | | | | | | |
| Récolte | | | | | | | | | | | | |

Très belle racine oblongue rose vif interne et externe. Homogène et bien bouté. Saveur douce et croquante.

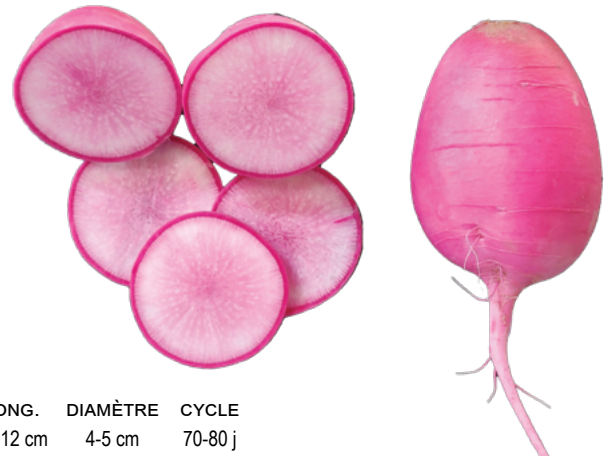


LONG. DIAMÈTRE CYCLE
8 cm 3-5 cm 70-80 j

Radis rave MAGENTA CANDLE F1 (1384) *

| | Jan | Févr | Mars | Avril | Mai | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Déc |
|---------|-----|------|------|-------|-----|------|------|------|------|-----|-----|-----|
| Semis | | | | | | | | | | | | |
| Récolte | | | | | | | | | | | | |

Type Blue Candle plus petit. Chair interne violette et blanc. Très belle couleur interne. Très régulier en productivité et calibre.



LONG. DIAMÈTRE CYCLE
10-12 cm 4-5 cm 70-80 j

* Variété en cours d'inscription



Pastèque pollinisateur PP24-X0 F1

Plante vigoureuse, sa floraison est plus longue que la référence du marché. Elle fleurit en moyenne 10 jours avant et 10 jours après, ce qui améliore le rendement commercial des variétés seedless du marché. **Le fruit tigré produit par le pollinisateur n'est pas comestible.**



| IR | POIDS | CYCLE |
|-----------|--------|-------|
| For:1, Px | 2-3 kg | 70 j |

Pastèque PRIMAVERA (7226) F1 - SEEDLESS

Cette nouvelle mini-pastèque sans pépin dans le type crimson sweet a été sélectionnée pour sa capacité à mieux résister aux stress abiotiques (variations climatiques). Sa chair rouge a un taux de sucre élevé et constant durant la saison.



| POIDS | CYCLE |
|--------|-------|
| 2-4 kg | 75 j |

Pastèque LETOSUN F1

Variété précoce et vigoureuse. Épiderme foncé de type sugar baby à chair jaune très intense, présente une qualité gustative excellente avec un brix élevé.



| HR | IR |
|-------------------------------------|--------|
| Foc:1-3, Fon:0-2, Fom:0,1,2,1,2, Ps | Mi, Mj |

Porte-greffe TETSUKABUTO F1

Porte-greffe courge utilisable sur concombre, melon et pastèque. De part sa vigueur et son homogénéité de levée, le taux de plants utilisable est très élevé, de plus, cette variété offre une facilité particulière de greffage.



HR IR
ToMV:0-2, Fol:0-2, For,PI,Va:0,Vd:0 Ma, Mi, Mj

Tomate RADAR F1

Temps de semis comparé au greffon : 3 jours avant.

Le pourcentage de levée et de plants utiles très élevés en fait un atout pour la production de plants greffés. Sa forte vigueur permet d'assurer une très bonne tenue de la plante avec une générativité souvent supérieure à la normale et un maintien du calibre jusqu'à la fin de culture. Sa tolérance aux nématodes supérieure aux références du marché est un avantage pour les sols moyennement contaminés.



HR IR
ToMV:0-2, Fol:0-2, For,Va:0,Vd:0 Ma, Mi, Mj, Pi

Tomate SANATERRA F1 (TD-33)

Temps de semis comparé au greffon : 2-3 jours avant.

Porte-greffe de vigueur moyenne à forte. Il est possible de l'utiliser dès les plantations précoces de janvier en sol. Il apporte un très bon équilibre de plante avec une bonne générativité. Sa particularité réside dans son comportement face aux nématodes. Ce porte-greffe a été sélectionné pour maintenir une très bonne résistance face à *Meloidogyne incognita* (Mi) en conditions chaudes de plein été. Il est recommandé dans les sols avec une forte pression nématode Mi. Le gain de rendement est significatif dès lors que la pression devient trop importante, elle permet également d'assurer le rendement et une qualité de fruit jusqu'à la fin de la culture.



Pissenlit



Pissenlit NOUVELLE

Amélioration du type Vert de Montmagny. Plus régulier, bien érigé. Facile à buter. Feuillage à frisure fine, élançée. Très belle présentation commerciale.

Poireau



Poireau NOTTINGHAM (TZ216) F1 *

Belle couleur vert bleuté, port érigé fût long 20-22 cm. Plante rustique pour un créneau de production large durant l'hiver et l'hiver tardif, idéalement pour des récoltes de février- mars.

Tomate



HR IR POIDS
ToMV, Fol:0,Ff:A-E TYLCV, ToBRFV 250-300 g

Tomate TOBCHOCO (192-751) F1 *

Cette côtelée de couleur cuivrée chocolat est un complément de Darkmoon. La plante est vigoureuse avec une très bonne nouaison en conditions chaudes. Son calibre est en moyenne plus gros que Darkmoon. Le fruit est ferme avec une bonne conservation. Son goût est plus équilibré qu'une noire de Crimée.



HR IR POIDS
ToMV, Va, Vd, Fol:0-1, For, Ff:A-E TYLCV 200-250 g

Tomate DARKMOON F1

Vigoureuse avec des entre nœuds courts. Très beaux fruits charnus avec une excellente conservation. Très bon équilibre entre sucre et acidité, dotée d'un potentiel de rendement élevé.

* Variété en cours d'inscription



HR IR POIDS
ToMV, Va, Vd, Fol:0-1, For, Ff:A-E TYLCV, TSWV, **ToBRFV** 200-250 g

Tomate TOBROSSA F1

Variété vigoureuse apportant une très bonne capacité de nouaison en conditions chaudes. Le fruit est homogène, très légèrement côtelé avec l'intérieur très charnu. Sa couleur est rose soutenue. Très bonne qualité gustative.



HR IR POIDS
ToBRFV, ToMV, Fol:0, Ff:A-E, Vd Mj 11-13 g

Tomate allongée CANTANDO F1 (TT-719)

Cette variété est vigoureuse et très bien équilibrée avec des entre-nœuds très courts, les bouquets sont moyennement longs. Le fruit est oblong à la couleur orange foncé. Son goût est caractéristique des variétés orange riches en caroténoïdes.



HR POIDS
Fol:0 30-40 g

Tomate allongée toupie MONETINA F1

Tomate cocktail atypique par sa forme allongée toupie et sa couleur rouge striée de jaune. La plante vigoureuse aux entre-nœuds courts avec 8-10 fruits par bouquet. Fruit ferme avec une bonne qualité gustative.

* Variété en cours d'inscription



HR IR POIDS
ToMV, Ff:A-E Fol:0-2, On 20-28 g

Tomate ONYX F1 (ST 303) *

Variété plus précoce que Nightshade, plante de vigueur moyenne au port très aéré. Les grappes sont assez longues, moyenne de 12 fruits de couleur prune. Très belle couleur interne prune à l'excellente qualité gustative.



HR IR POIDS
ToBRFV, ToMV, Fol:0, Ff:A-E Mj, Si, TYLCV 12-13 g

Tomate allongée TT-826 F1 *

Cette variété est vigoureuse et très bien équilibrée, les bouquets sont dotés de belles ramifications. Le fruit est oblong à la couleur jaune foncé. Son goût est remarquable avec un degré de brix élevé.

Conditions générales de vente

1- PRÉAMBULE

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent de façon exclusive à toutes les ventes de produits concluses par la société PROSEM, sauf accord spécifique préalable à la commande et convenue par écrit entre les parties. Tout commande entraîne acceptation sans réserve des présentes conditions.

2- COMMANDE DE GRAINES

Les commandes sont enregistrées sous réserve de bonne rentrée de nos marchandises et exécutées, sauf en cas de force majeure, avec la plus grande attention. En cas de rendement déficitaire, nous sommes autorisés à appliquer à la commande une réduction proportionnelle ; en cas de récolte nulle, nous sommes déchargés de toute obligation de livrer. Pour les commandes inférieures à 50 € HT, un forfait de 9 € pour la préparation et le traitement s'ajoutera au frais de port. Ces frais sont fixés forfaitairement à 20%.

3- PRIX

Les prix sont fixés dans nos tarifs publiés annuellement et sont susceptibles de variation en cours de campagne. Toute commande passée vaut acceptation des tarifs en cours au jour de ladite commande. Les prix sont indiqués en Euros et s'entendent hors taxes. = Les offres écrites expirent automatiquement si l'Acheteur ne les accepte pas par écrit sous 30 jours. Nos prix sont valables sauf erreur d'impression, et jusqu'à impression du tarif suivant où l'article se trouve mentionné. Le prix en vigueur est celui du dernier tarif imprimé selon la quantité commandée par commande

4- MODALITÉS ET DÉFAUT DE PAIEMENT.

Nos factures sont payables 17 rue André Kiener - 68000 COLMAR, à 30 jours à compter de la date d'émission de la facture, sauf stipulation contraire mentionnée sur celle-ci. Toute prolongation d'échéance accordée au moment de la commande donnera lieu à une majoration dont le taux est fixé à un taux égal à 3 fois celui de l'intérêt légal en vigueur plus un (1) point, sauf mention contraire d'un taux supérieur sur la facture.

À défaut de paiement à l'échéance, seront appliquées des pénalités de retard au taux directeur semestriel de la BCE, majoré de 10 points, sans que ces pénalités ne soient inférieures à 3 fois le taux de l'intérêt légal. En application de l'article D.441-5 du C.de commerce, le débiteur sera redevable, outre les pénalités de retard, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ par facture. Cette indemnité sera augmentée des frais de recouvrement excédant ce montant sur présentation de justificatifs. De plus, une pénalité forfaitaire de 15 % du montant de l'impayé sera ajoutée en cas de recouvrement par voie judiciaire, au titre de clause pénale selon l'article L.1231-5 du code civil. PROSEM se réserve le droit de résilier les commandes en cours, sans préjudice de tout dommages-intérêts susceptibles d'être demandés. À défaut de paiement, il sera automatiquement prononcé la déchéance du terme.

5- PORT ET EMBALLAGE

Pour toute commande, nous facturerons, en plus des marchandises une somme forfaitaire correspondant aux frais de préparation et d'expédition, selon nos tarifs en vigueur au moment de la livraison.

6- CONDITIONNEMENT

L'Acheteur est seul responsable des conditions de stockage et d'usage des Semences. Tout reconditionnement de nos Semences par l'Acheteur entraîne l'annulation de toute garantie. En cas de non-respect de cette obligation de la part

de l'Acheteur ou de la part des propres clients de l'Acheteur, la responsabilité de PROSEM ne pourra en aucune manière être engagée pour ces Semences. L'interdiction d'utiliser la marque PROSEM et/ou son logo s'applique également intégralement dans ce cas.

7- PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Marques - Logos : L'utilisation de la marque PROSEM et/ou de son logo par l'Acheteur devra toujours être soumise à l'accord écrit préalable de PROSEM. Protection des droits de l'obteneur :

Nos Semences sont des semences commerciales destinées à une utilisation par des professionnels en vue de produire des plants végétaux et/ou potagers. Tous les droits de propriété intellectuelle attachés aux Semences sont la propriété de PROSEM, qu'ils fassent ou non l'objet d'un titre de propriété intellectuelle (brevet, marque, certificat d'obtention végétale...). En conséquence, sont strictement interdits : - la reproduction et/ou l'utilisation des variétés protégées ou des marques déposées ou de tout titre de propriété intellectuelle ; - l'utilisation des Semences en vue de la production, de la sélection ou de la multiplication des variétés (traitements, culture, conditionnement...); la revente des Semences, sauf accord préalable écrit et écrit entre PROSEM et l'Acheteur ; - le stockage en vue de poursuivre un ou plusieurs des objectifs cités ci-dessus. À défaut, l'Acheteur s'expose à des poursuites judiciaires. L'Acheteur s'engage également à informer PROSEM de toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle dont il a connaissance et à pleinement coopérer afin de défendre les droits de PROSEM de toute violation.

8- CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ ET TRANSFERT DES RISQUES

Réserve de propriété selon la loi n°80 335 du 12 mai 1980 et l'article 2367 du code civil. PROSEM conserve la propriété des semences vendues jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix. L'Acheteur accorde à PROSEM, à ses agents et à ses employés, une autorisation irrévocable d'accéder à tout moment dans tout local où les semences sont ou pourraient être stockées afin de les inspecter en cas d'exercice par PROSEM de la clause de réserve de propriété. L'Acheteur doit coopérer en prenant toutes les mesures qui s'imposent afin de protéger la propriété et les droits de PROSEM. Il autorise en particulier PROSEM à enregistrer une réserve de propriété et s'engage à accomplir toutes les formalités nécessaires. Après une mise en demeure restée infructueuse, le défaut de paiement à l'une des échéances peut entraîner une action en revendication pour que PROSEM obtienne soit les sommes qui lui sont dues, soit la restitution du matériel. Les livraisons sont effectuées franco de port. Le transfert des risques sur les produits vendus par notre société s'effectue à la remise des produits au transporteur (ou à la sortie de nos entrepôts).

Il appartient au client, en cas d'avarie des marchandises livrées ou de manquants, d'effectuer toutes les réserves nécessaires auprès du transporteur. Tout produit n'ayant pas fait l'objet de réserve par LRAR dans les 3 jours de sa réception auprès du transporteur, conformément à l'article L.133-3 du C. de commerce, et dont copie sera adressée simultanément à notre société, sera considérée comme acceptée par le client.

9- RECOMMANDATIONS

Toutes les informations concernant les Semences et leurs propriétés exprimées oralement ou par écrit par PROSEM sont données en toute bonne foi, mais ne sauraient constituer un engagement

de PROSEM quant aux propriétés ou à la conformité des Semences. Les ventes sont réalisées par PROSEM à un Acheteur, professionnel de la culture maraîchère, et sont réputées conformes à ses besoins.

10- GARANTIES ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

PROSEM garantit à l'Acheteur la fourniture d'une marchandise loyale, saine et marchande, et ce, en l'état de la connaissance technique lors de la période de production des Semences. Les photos, descriptions et recommandations mentionnés dans nos catalogues et documents sont données à titre d'indication et ne peuvent en aucun cas être considérés comme contractuels. Les résultats obtenus par nos Acheteurs, des professionnels, dépendent d'un grand nombre de paramètres et non pas uniquement de la variété et de la qualité de la semence, mais aussi de facteurs difficiles voir impossible à apprécier ou prévoir et pouvant varier notamment suivant les régions, tels que l'environnement, les conditions agronomiques et atmosphériques, l'évolution des connaissances techniques, les techniques et opérations culturales. De ce fait, les conseils, suggestions, cycles de végétation et précocité ne sont proposés qu'à titre indicatif. Ils ne sauraient ni constituer des engagements contractuels ni comporter une garantie de récolte. Eu égard à la nature des produits vendus, au fait que la semence est un produit vivant soumis à de nombreux aléas extérieurs lors de son utilisation, la responsabilité de PROSEM ne pourra être retenue qu'en cas de vice prouvé ou de non-conformité établie. En tout état de cause et en particulier en matière d'authenticité, de pureté variétale, de pureté spécifique, de faculté germinative ou de résistances aux souches ou aux races de parasites reconnues à ce jour, la responsabilité de PROSEM ne pourra dépasser le montant total de la fourniture de l'article livré, à l'exclusion de toute indemnité ou de tout dommages et intérêts.

11- FORCE MAJEURE

Les commandes seront exécutées sauf cas de force majeure, auquel cas la responsabilité de PROSEM ne saurait être engagée. Sont considérés comme cas de force majeure, à titre d'exemples non limitatifs, les faits de guerre, grèves, accidents et incendies dans toutes les entreprises intervenant dans la production et la distribution des semences, perturbations atmosphériques et accidents de culture apportant des modifications dans la quantité et la qualité des Semences vendues.

12- RÉCLAMATIONS

Toute réclamation portant sur l'aspect extérieur doit être effectuée sur le bon de transport. Toute réclamation portant sur la faculté germinative, la pureté spécifique, l'authenticité, la pureté variétale devra être faite dans les délais normaux de semis et de contrôle faisant immédiatement suite à la date de livraison, et au plus tard dans un délai de 5 semaines de la livraison. Le respect de ces délais est prescrit à peine d'irrecevabilité de toute demande. Retours Quel qu'en soit le motif, nous n'acceptons aucun retour sans accord préalable écrit de notre part. Les Semences retournées doivent l'être en port payé par l'Acheteur. Contestations En cas de contestation sur une partie d'une de nos livraisons, l'Acheteur est obligé de payer à échéance la quantité de Semences non contestée.

13- LIVRAISONS

Nos livraisons sont effectuées dans les conditionnements indiqués dans nos CGV. Pour les conditionnements spécifiques, il peut être convenu d'un supplément par conditionnement à façon. Pour les

commandes spécifiques, il sera facturé, une somme forfaitaire correspondant aux frais de préparation et d'expédition des semences indiqués dans nos tarifs.

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre informatif et indicatif ; ceux-ci dépendant notamment de la disponibilité des transporteurs et de l'ordre d'arrivée des commandes. Notre société s'efforce de respecter les délais de livraison qu'elle indique à l'acceptation de la commande, en fonction du délai logistique de référence dans la profession, et à exécuter les commandes, sauf force majeure, ou en cas de circonstances hors de son contrôle, tels que grèves, gel, incendie, tempête, inondation, épidémie, difficultés d'approvisionnement, provisionnement, sans que cette liste soit limitative. Les retards de livraison ne peuvent donner lieu à aucune pénalité ou indemnité, ni motiver l'annulation de la commande.

14- RETOUR ET MODALITÉS

Tout retour de produits doit faire l'objet d'un accord formel entre le vendeur et l'acheteur. Toute demande de retour devra être faite dans un délai de huit jours après l'expédition. Seules les marchandises retournées en emballage d'origine intact feront l'objet d'un avoir n'excédant cependant pas 70 % de la valeur initiale. Tout produit retourné dans cet accord sera tenu à la disposition de l'acquéreur et ne donnera lieu à l'établissement d'aucun avoir. Les frais et risques de retour sont toujours à la charge de l'acquéreur. Aucun retour n'est accepté en jeunes plants.

15- LITIGES

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par la loi française. En cas de contestation de quelque nature qu'elle soit, les parties s'efforceront dans un premier temps de parvenir à une solution amiable. Les litiges auxquelles les présentes CGV pourraient donner lieu, concernant leur interprétation ou leur exécution seront de la compétence exclusive des Tribunaux de Brest. L'Acheteur accepte cette attribution de juridiction, sans aucune restriction ni réserve. Si une ou plusieurs des dispositions des présentes CGV sont nulles ou non valides ou déclarées comme tel par un tribunal, les autres dispositions des présentes CGV gardent cependant toute leur force et leur portée.

Pour vos commandes PROSEM :
Tél. 03 89 29 87 06
ou commande@prosem.fr

Professionnel semence SAS -
17 rue André Kiener 68000 COLMAR -
Tél. 03 89 29 87 06 - Email : info@prosem.fr
PROSEM SAS au capital de 100 000 € -
SIREN, RCS Colmar et TVA FR 69 824044507
- Code APE : 4622Z

Les photographies et descriptifs techniques ne sont donnés qu'à titre indicatif et sont sans valeur contractuelle. Imprimé en octobre 2024.- Directeur de publication René Richert. ©Copyright 2024 Professionnel Semences SAS, Tous droits réservés. Toute reproduction, partielle ou totale, par quelque moyen que ce soit de cette documentation, est strictement interdite. Conception René Richert et mise en page Marie Richert. ©Crédit photos : PROSEM SAS, Fotolia, Shutterstock, Genesis, Takii; Tazer, Bejo, Clause, Enza Zaden, Seminis, Cora Seed, Wing Seed, Harmoniz.



CAROTTE **KAROMIX F1**



CAROTTE **RUBY QUEEN F1**



RADIS **PINK IMPRESSION F1**

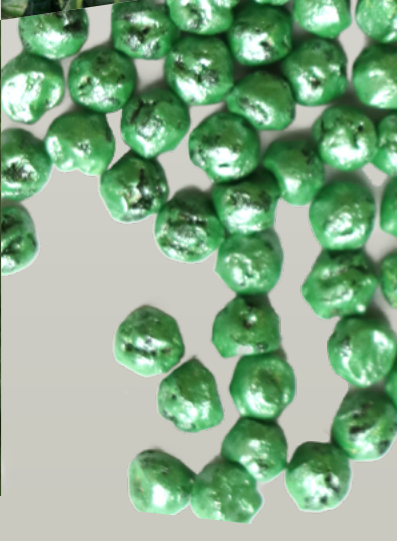


COURGE **MISS SOPHIE PINK**



POIRÉE **LARGO**





PROSEM

17 rue André Kiener 68000 Colmar

Tél. 03 89 29 87 06

www.prosem.fr